
**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES
AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS AU QUÉBEC :
ÉCOUTE, RÉCONCILIATION ET PROGRÈS**

Date : Le 21 août 2018

L'Honorable Jacques Viens, Président

Femmes autochtones du Québec

et

Procureure générale du Québec

et

**Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et
Gouvernement de la Nation Crie**

et

Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

et

Regroupement Mamit Innuat Inc.

et

**Association des policières et policiers
provinciaux du Québec**

et

The Naskapi Nation of Kawawachikamach

et

**Assemblée des Premières Nations Québec-
Labrador**

et

Conseil de la Nation Atikamekw

et

**Regroupement des centres d'amitié
autochtones du Québec**

et

Makivik Corporation

et

Service de police de la Ville de Montréal

et

Directeur des poursuites criminelles et pénales

et

**Conseil Cri de la santé et des services sociaux de
la Baie James**

PARTICIPANTS

**ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE L'ORDONNANCE DE
HUIS CLOS DES TRANSCRIPTIONS PAR STÉNOGRAPHIE DU
DOSSIER HC-35 ENTENDU LE 15 MAI 2018**

I. LE CONTEXTE

[1] Le 15 mai 2018, la Procureure de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec: écoute, réconciliation et progrès* (la « Commission ») M^e Marie-Josée Barry-Gosselin a présenté devant le Commissaire Jacques Viens une demande verbale de huis clos dans le dossier HC-35, entendu le jour même.

[2] M^e Barry-Gosselin a allégué que ce dossier relevant de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (c. P-34.1) (la « LPJ ») soit tenu à huis clos afin de protéger l'identité du ou des témoins entendus, incluant les enfants et les parents visés par le témoignage, ainsi que la confidentialité des renseignements personnels.

[3] Le Commissaire a accueilli la demande de huis clos et a rendu les ordonnances verbales suivantes, le 15 mai 2018 :

ORDONNE la tenue à huis clos de l'audience du ou des témoins dans le dossier HC-35 prévue ce jour devant la Commission concernant un cas d'espèce relevant de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse*;

INTERDIT à quiconque de divulguer, de publier, de communiquer ou de diffuser l'ensemble du témoignage dans le dossier HC-35;

ORDONNE que les médias prennent les mesures pour que les appareils d'enregistrement visuel ou sonore soient inopérants, afin de respecter la présente ordonnance;

ORDONNE l'exclusion des personnes qui ne sont pas autorisées selon l'article 44 des *Règles de procédure et de fonctionnement* de la Commission à assister aux audiences à huis clos;

ORDONNE aux procureurs de la Commission d'examiner les transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-35 pour effectuer le caviardage nécessaire de façon à soustraire tous éléments identificatoires des personnes concernées par le présent dossier.

[4] Un projet des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-35 a été transmis aux participants et à l'intervenant à la Commission le 31 juillet 2018, leur laissant quinze (15) jours pour émettre tous commentaires, correctifs ou contestations.

II. LA DÉCISION

[5] **CONSIDÉRANT** que le Décret 1095-2016 adopté par le gouvernement du Québec le 21 décembre 2016, constituant la présente Commission d'enquête selon l'article 1 de la *Loi sur les commissions d'enquête* (c. C-37), mentionne :

« QUE les audiences de la Commission soient publiques et que celle-ci puisse, lorsqu'elle l'estime approprié, mener ses travaux à huis clos ou prendre toute autre mesure afin de protéger l'identité de témoins et

les renseignements personnels, tant à l'audience que lors de la communication de son rapport; »

[6] **CONSIDÉRANT** le mandat de la présente Commission tel qu'énoncé dans le Décret 1095-2016 :

« QUE la Commission ait pour mandat, en tenant compte des enjeux mentionnés dans le préambule, d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation des services publics suivants aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse; »

[7] **CONSIDÉRANT** les *Règles de procédure et de fonctionnement* de la Commission aux articles 43, 44, 45, 46, 47 sur le huis clos et les ordonnances d'interdiction de divulgation, de publication ou de communication, ainsi que l'article 88 sur la couverture médiatique;

[8] **CONSIDÉRANT** les articles 11.2, 11.2.1, 82 et 96 de la LPJ concernant la confidentialité des renseignements recueillis dans le cadre de cette loi;

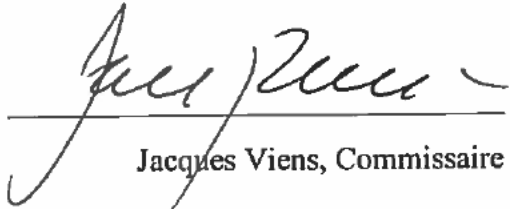
[9] **CONSIDÉRANT** que la Commission s'inspire des lignes directrices de la Politique sur le caviardage de la *Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)*¹ ayant pour but de protéger l'identité de personnes ou de cacher des informations sensibles relatives à une personne à l'intérieur de décisions portant sur des matières jugées délicates;

[10] **CONSIDÉRANT** l'expiration du délai de quinze (15) jours suite à la transmission du projet des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-35 ainsi que les commentaires transmis par les représentants des participants et de l'intervenant à la Commission, le cas échéant;

[11] **CONSIDÉRANT** que le caviardage des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-35 protège l'identité du ou des témoins entendus le 15 mai 2018, incluant les enfants et les parents visés par le témoignage, ainsi que la confidentialité des renseignements personnels;

POUR CES MOTIFS, LE COMMISSAIRE :

[12] **ORDONNE** la levée partielle de l'ordonnance de huis clos rendue le 15 mai 2018 permettant la publication des transcriptions par sténographie caviardées du ou des témoins entendus le 15 mai 2018 dans le dossier HC-35, tel qu'annexées à la présente ordonnance.


Jacques Viens, Commissaire

¹ *Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)*, Politique N° DIJ-01 – Politique sur le caviardage, Date d'entrée en vigueur 2011-10-16, Date de mise à jour 2017-03-14, en ligne : https://soquij.qc.ca/documents/file/corpo_politiques/politique-sur-le-caviardage.pdf

ANNEXE 1

DEMANDE VERBALE DE HUIS CLOS

1 diffusion, c'est peut-être important qu'ils sachent
2 ce qui est à huis clos, ce qui est public, pour ne
3 pas attendre inutilement le début d'audience.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Donc je vous fais une première demande, Monsieur le
6 Commissaire, lors du retour après l'heure du dîner
7 à treize heures trente (13 h 30) pour entendre le
8 dossier sous HC-35. Le témoin est un témoin
9 citoyen, qui viendra faire part de difficultés en
10 lien avec certains services publics qui sont visés
11 par le mandat de la commission d'enquête, et il a
12 été jugé préférable d'entendre ce témoignage à huis
13 clos.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Um-hum. Et votre autre dossier?

16 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 L'autre dossier sera vers quatorze heures (14 h),
18 quatorze heures trente (14 h 30), donc, suite au
19 premier témoin, une deuxième demande de huis clos
20 je vous ferais, sous la HC-36, qui est une... un...
21 encore une fois un récit de témoin citoyen qui va
22 concerner cette fois-ci la Loi sur la protection de
23 la jeunesse, donc une situation visée par la
24 protection de la jeunesse. Je vous fais une
25 demande de huis clos au nom de Me Arpin pour cette

1 raison.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Dans ces deux dossiers?

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Oui.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ça va, Me Gauthier, Me Laganière, Me Boucher,
8 Me Robillard, est-ce qu'il y a des remarques,
9 commentaires?

10 **Me MARIE-PAULE BOUCHER :**

11 Pas d'objection Monsieur le Commissaire.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Ça va? Alors,

14 CONSIDÉRANT que la commission entend faire la
15 preuve dans les dossiers HC-35 et HC-36, il s'agit
16 d'un cas d'espèce relevant de l'application de la
17 Loi sur la protection de la jeunesse, dans un cas;
18 et d'un cas d'un dossier ou... il est jugé à propos
19 de procéder à huis clos pour d'autres raisons, dans
20 l'autre cas;

21 CONSIDÉRANT les pouvoirs qui me sont conférés selon
22 le décret 1095 de 2016 adopté par le Gouvernement
23 du Québec le 21 décembre deux mille seize (2016),
24 constituant la présente commission;

25 CONSIDÉRANT les articles 43 à 47 et 88 de nos

1 règles de procédure et de fonctionnement;
2 CONSIDÉRANT aussi plus particulièrement les
3 articles 11.2, 11.2.1 et 82 et 96 de la Loi sur la
4 protection de la jeunesse;
5 POUR CES MOTIFS :
6 J'ORDONNE la tenue à huis clos de l'audience du
7 témoin dans les dossiers... des témoins dans les
8 dossiers HC-35 et HC-36, qui seront entendus cet
9 après-midi, étant donné que dans un cas, il s'agit
10 de l'application de la Loi sur la protection de la
11 jeunesse; et dans l'autre cas, des circonstances
12 qui justifient d'ordonner un huis clos;
13 INTERDIT à quiconque de divulguer, de publier, de
14 communiquer ou de diffuser l'ensemble des
15 témoignages dans les dossiers HC-35 et HC-36
16 entendus cet après-midi;
17 ORDONNE que les médias prennent les mesures pour
18 que les appareils d'enregistrement visuels ou
19 sonores soient inopérants, afin de respecter la
20 présente ordonnance.
21 Éventuellement, lorsque nous recevrons la
22 transcription, il pourra y avoir caviardage des
23 parties qui ne doivent pas être divulguées et ce
24 qui restera, bien, apparaîtra sur le site de la
25 commission à l'endroit « audiences-

1 transcriptions ». Ça peut prendre quelques
2 semaines.

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Merci Monsieur le Commissaire. D'ailleurs, je peux
5 déjà vous informer que demain matin, on reprendra
6 en séance publique, donc les audiences à partir de
7 demain matin neuf heures trente (9 h 30) pourront
8 être d'une manière publique. L'avant-midi de
9 demain sera public, et on fera les représentations
10 appropriées relativement aux audiences de demain
11 après-midi dans l'avant-midi, mais je m'attends à
12 ce qu'une partie des audiences de demain
13 après-midi, donc du mercredi après-midi, soient
14 également par huis clos, encore une fois, Me Arpin
15 a souvent des dossiers sur... concernant la
16 protection de la jeunesse.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Mais demain matin, ce sera des... ce seront des
19 audiences publiques.

20 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Qui concerneront le système de justice.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Très bien.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Parfait.

ANNEXE 2

NOTES STÉNOGRAPHIQUES CAVIARDÉES

1 [REDACTED]
2 témoin citoyen
3 Affirmation solennelle

4 -----

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Alors Mme [REDACTED], pour que le Commissaire comprenne
7 bien qui vous êtes, j'aimerais que vous disiez au
8 Commissaire, vous venez de quelle communauté?

9 [REDACTED] :

10 Je viens de [REDACTED] dans la communauté de
11 [REDACTED], j'ai vécu toute mon avance là-bas, à

12 [REDACTED]

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Et vous êtes toujours... vous êtes à temps plein à
15 [REDACTED] tout le temps?

16 [REDACTED] :

17 Oui.

18 **NADIA MOLLEN :**

19 Elle a sept (7) enfants, elle a toujours vécu dans
20 sa communauté.

21 [REDACTED] :

22 Et j'ai neuf petits-enfants.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Neuf (9) petits-enfants?

25

1 [REDACTED] :

2 Neuf (9) petits-enfants.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 J'aimerais, Mme [REDACTED], que vous expliquiez au
5 Commissaire, les quelques thèmes qu'on a regardés
6 hier ensemble pour la préparation, j'aimerais que
7 vous expliquiez au Commissaire quel est le problème
8 avec les transports en avion dans votre communauté?

9 **NINA MALEK :**

10 La compagnie s'appelle Air Liaison. C'était en
11 deux mille treize (2013), je suis retournée de ma
12 communauté à [REDACTED]. Lorsque
13 je suis retournée, c'est là... à partir de là que
14 j'ai su que c'était la compagnie Air Liaison et je
15 suis... on est venus ici à cette île, c'était
16 l'accouchement de... - l'accouchement de sa fille,
17 et c'est elle qui avait... qui était l'escorte. Ma
18 fille, elle est partie d'avance, moi je suis partie
19 plus tard et moi, je suis allée et retournée à
20 Sept-Îles - pour aller chercher sa fille parce que
21 sa fille venait d'accoucher - et c'est là le
22 retour. Et on a appelé l'agent de... de Mamit-
23 Innuat, puis c'est là qu'on avait... on a donné la
24 date quand est-ce qu'on va retourner à la... à
25 [REDACTED]. Après l'accouchement de ma fille,

1 c'est trois ou quatre jours après, c'est là qu'on
2 voulait retourner à [REDACTED]. Ma fille donnait
3 le sein à mon... à son petit bébé, le bébé
4 naissant. On s'en allait à l'aéroport, il était
5 neuf heures moins dix (8h50), vers les... dix
6 heures (10h00), l'avion devait quitter... on devait
7 prendre l'avion à dix heures (10h00), on a dû
8 attendre à l'aéroport, mais c'était pas dû aux...
9 aux mauvaises températures. L'avion est...
10 d'ailleurs, ils disent que l'avion est retardé. Il
11 est midi, on attendait notre... notre vol, le vol
12 est toujours retardé. Puis là, ma fille... elle
13 avait faim, elle était fatiguée aussi. Puis à
14 l'aéroport, son enfant elle voulait... sa fille
15 voulait donner le sein à son bébé, mais il n'y
16 avait pas d'endroit privé pour ça et c'est là
17 qu'elle a appelé aux services aux patients et là,
18 c'est là qu'elle a demandé aux services « est-ce
19 que vous pouvez venir nous chercher à l'aéroport,
20 ou bien donnez-nous au moins des étiquettes pour
21 manger... pour dîner là-bas ». Et là, lorsqu'il
22 avait appelé l'agent de Mamit-Innuat qui s'occupe
23 des transports, elle a dit, elle a refusé elle a
24 dit « non, on peut pas donner des (*Inaudible*) il
25 faudra aller aux agents de comptoir d'Air Liaison,

1 c'est eux autres qui vont s'occuper de vous autres.
2 Ce qui s'est passé, l'avion est parti à La Romaine
3 faire des... deux voyages, c'est pour ça que
4 l'avion a été retardé. Après nous avoir donné à
5 manger dans les une heure (1h00) après-midi, c'est
6 là qu'on a su que l'avion faisait le... faisait La
7 Romaine. Ils nous ont donné le montant pour dîner,
8 c'était onze piastres (11 \$) puis on n'avait pas
9 assez, on n'avait pas assez de... À l'aéroport,
10 c'est cher, le petit... le restaurant qui est là,
11 et là, nous on voulait rentrer à Sept-Îles en
12 ville, mais parce que ma fille commençait à être
13 très fatiguée, puis moi je regardais ma fille. Et
14 elle est allée au comptoir aller parler à l'agent
15 de liaison, puis là, elle a dit « c'est à quelle
16 heure qu'on retourne chez nous parce qu'on devait
17 depuis un matin dix heures (10h00) qu'on devait
18 prendre l'avion et nous sommes encore là »? Puis
19 là, l'agent de... Air Liaison lui a dit « peut-être
20 vers trois heures (15 h), c'est à trois heures
21 (15 h) l'après-midi que je vais vous dire
22 exactement à quelle heure qu'on... que vous allez
23 partir ». C'est vers quinze heures (15 h) qu'on a
24 dû quitter pour aller à [REDACTED] J'étais avec mon
25 mari. Son mari, il l'attendait à l'aéroport de...

1 [REDACTED], et son mari ne savait pas où... où
2 elle était. Dans ce temps-là, nous on n'avait pas
3 de téléphone ni de cellulaire pour appeler son
4 mari, parce que son mari était en attente de [REDACTED]
5 [REDACTED]. Et là, c'est là qu'on décolle à trois
6 heures et demie (3h30) l'après-midi, ou quatre
7 heures et demie (4h30). On arrive à quatre heures
8 et demie (4h30) à l'aéroport de La Romaine, et
9 c'est là que, encore, j'attends. Et puis là, le...
10 le personnel de l'avion, sûrement les pilotes, ils
11 ont dit, « vous allez attendre à l'aéroport de La
12 Romaine pendant que nous, on va faire un vol à
13 [REDACTED]. Il y avait des passagers, il fallait
14 qu'on les ramène à [REDACTED] et après, il
15 retournait à La Romaine cet avion-là. Et l'avion
16 est arrivé vers dix-sept heures trente (17 h 30) de
17 La Romaine. Après ça, dix-sept heures trente
18 (17 h 30), on est allé retourner à [REDACTED] à
19 [REDACTED], là, on avait commencé aussi à avoir
20 faim, et son mari était toujours à la recherche
21 d'eux autres, puis son mari avait aucune nouvelle
22 parce que lui était en attente de... à l'aéroport
23 de [REDACTED] puis il n'y avait pas de téléphone.
24 Il n'y a pas de... il n'y avait pas de comptoir
25 d'Air Liaison dans ce temps-là à [REDACTED] à

1 [REDACTED] à l'aéroport, c'était ça, mais nos
2 premières difficultés avec cette compagnie-là Air
3 Liaison. Je suis allée voir la Directrice du
4 centre de santé, c'est là que j'ai porté plainte.
5 J'ai porté plainte parce qu'elle attendait trop
6 longtemps à l'aéroport, dans les aéroports. Et la
7 directrice du centre de santé a répondu, « oui, je
8 vais le faire, je vais le faire ta plainte, puis je
9 vais aller rencontrer les membres du Conseil de
10 bande... des membres du conseil de [REDACTED] ».

11 La directrice lui a dit, « je vais porter
12 plainte, les raisons... parce que le... ils donnent
13 pas les bonnes heures de vol. Fait qu'elle pouvait
14 pas avoir les prochaines fois ici leurs heures de
15 vols.

16 Puis il y avait une autre situation avec le
17 Service aux patients. Le Service aux patients de
18 Mamit-Innuat, ils regardent pas aux communautés.
19 [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] Et moi, je
20 pense que le service aux patients devrait donner de
21 bons services aux patients. C'est la raison...
22 laquelle que je me pose la question : pourquoi ils
23 s'appellent Service aux patients? Ils donnent pas
24 assez de services aux patients? Puis c'est toute
25 la situation, les trois communautés qu'on regarde.

1 Et moi c'est pour ça que je suis venue ici vous
2 rencontrer pour que ça se passe plus dans les
3 prochains... dans les prochains jours, moi j'ai des
4 recommandations pour que le service aux patients
5 donne de bons services, que ça ne passe plus...
6 qu'il y a des longues attentes dans les aéroports.
7 Ce que j'ai raconté tantôt, c'était l'année deux
8 mille quinze (2015). Là, d'autres histoires, ça
9 s'est passé en deux mille dix-sept (2017); c'est la
10 même chose et encore la compagnie Air Liaison, la
11 Santé Canada, elle avait choisi avec cette
12 compagnie Air Liaison au niveau de la santé...
13 transport médical de [REDACTED]. Même
14 aujourd'hui, c'est avec Air Liaison qu'on a
15 affaire, c'est avec eux autres, cette compagnie-là,
16 il faut qu'on embarque lorsqu'il y a des
17 rendez-vous *médicals*. C'est en deux mille dix-sept
18 (2017), ça s'est passé, on m'avait envoyé mon
19 itinéraire, je devais être... je devais partir de
20 [REDACTED] à Sept-Îles et on a... on a atterri
21 à [REDACTED] Et, cependant, cinq minutes on
22 attend les passagers de l'aéroport de [REDACTED]
23 il y avait trois passagers qui devaient prendre cet
24 avion-là. Et là, c'est là qu'on m'a débarquée,
25 mais avant, le pilote avait proposé aux passagers,

1 est-ce que d'entre vous, est-ce que... est-ce qu'il
2 y a quelqu'un qui veut débarquer? Mais il a
3 proposé ça aux Innus. Les autres Innus ont répondu
4 « non, on débarque pas ». Et après, le pilote m'a
5 posé la question à moi: « Est-ce que tu peux
6 débarquer, toi, parce que l'autre... l'autre
7 passager va... doit à l'heure à Québec, doit se
8 rendre à Québec. » Et elle, elle répondait « mais
9 pourquoi moi je dois débarquer? » Parce qu'il y
10 avait trois mesdames non autochtones; parce
11 qu'elles s'en allaient à Québec. Et le... un des
12 passagers, il avait pas de place et le pilote lui a
13 dit, « il y a un autre avion qui s'en vient.
14 L'avion qui s'en vient, tu vas attendre encore de
15 quinze (15) à vingt (20) minutes ». Et les... le
16 pilote lui a dit, « est-ce que tu peux attendre ici
17 à l'aéroport pendant que le passager... le passager
18 qui va à Québec, on va le faire embarquer? » Puis
19 elle, elle a répondu avant de... de débarquer de
20 l'avion, « est-ce que c'est vraiment, je vais
21 embarquer dans cet avion-là dans quinze (15), vingt
22 (20) minutes? » Et le pilote lui a répondu oui.
23 Et il y avait... elle n'avait pas le choix de
24 débarquer de l'avion... et j'ai débarqué et j'étais
25 en attente encore avec cette compagnie-là. Puis

1 là, je pensais, moi, en descendant de l'avion, je
2 pensais j'allais attendre quinze (15) à vingt (20)
3 minutes, et j'ai rentré à l'aéroport de [REDACTED]
4 et je restais à l'aéroport et il y avait les
5 transports innus de [REDACTED], et ils lui ont posé
6 la question « qu'est-ce que tu fais là ici? » Et
7 le personnel qui travaille dans l'aéroport, elle
8 lui a dit... elle, elle a répondu « je suis en
9 attente de l'avion dans quinze (15), vingt (20)
10 minutes, un autre avion s'en vient ». Et le
11 personnel de l'aéroport lui a dit « non, il n'y a
12 pas d'avion ».

13 Mais un des personnels de l'aéroport de [REDACTED]
14 [REDACTED] lui a répondu « peut-être dans une heure et
15 demie, l'avion va arriver peut-être dans une heure
16 et demie ». Et pendant une heure et demie de
17 temps, je restais encore à l'aéroport. Dans...
18 dans les environs de quatre, cinq ou dix-huit
19 heures (18 h), je suis arrivée à l'aéroport de
20 Sept-Îles; ça fait deux fois avec cette
21 compagnie-là que ça m'arrive, d'être toujours en
22 attente. C'est pour ça que j'aime pas cette
23 compagnie-là, parce que la compagnie d'Air Liaison
24 a fait une entente avec le Conseils de bande de
25 [REDACTED], fait que moi, je me pose la question

1 pourquoi la compagnie ne suis pas les règlements,
2 les heures de vol. Puis il n'y a pas assez de
3 sécurité dans cette... cette compagnie. Des fois,
4 il y a des surcharges de bagages et il y a beaucoup
5 qui tiennent leurs bagages dans leur mains et il y
6 a des fois, l'enfant doit avoir trois ou quatre
7 ans, ils portent dans leur... dans leurs genoux
8 parce que moi, je les ai vus, puis je connais ces
9 enfants-là, puis je connais leur âge.

10 Ils manquent de service... ils manquent de
11 service dans cette compagnie-là, Air Liaison, dans
12 cette compagnie Air Liaison, des fois, ils
13 embarquent beaucoup de bagages. Des fois, il y a
14 du monde qui envoie par cargo, la compagnie ils
15 prennent pareil les bagages et, des fois, dans
16 le... à l'aéroport de [REDACTED] il y a des
17 bagages qui se traînent, il n'y a personne, il n'y
18 a même pas aucun nom. Et dans ce temps-là, nous
19 autres, on pense que c'est peut-être un bagage qui
20 est... qui se trouve de la drogue là-dedans. Et
21 cette compagnie-là, Air Liaison, elle n'a pas assez
22 de sécurité, pourtant, on a porté une plainte
23 contre Air Liaison. Lorsqu'on avait porté plainte
24 avec Air Liaison, mais ils nous ont... on passe
25 encore en Cour, puis... avec cette compagnie-là, il

1 y avait une entente, puis c'était une entente de
2 cinq (5) ans. Lorsque le Conseil avait fait un...
3 lorsqu'il avait signé avec l'entente, les Innus de
4 [REDACTED] n'ont pas... n'ont jamais su que
5 l'entente était de cinq (5) ans. Moi je travaille
6 au [REDACTED] de [REDACTED], de [REDACTED]
7 [REDACTED], je travaille comme [REDACTED]
8 [REDACTED] Des fois, il y a le deuxième
9 [REDACTED], lorsqu'il est absent, c'est [REDACTED]
10 qui le remplace. Avant, quand je... - parce
11 qu'elle travaille au... des fois, elle fait le
12 [REDACTED], et des
13 fois... elle dit - des fois, je... moi je les
14 appelle, ces personnes-là, puis il y a un
15 rendez-vous médical en ville à Sept-Îles. Je lui
16 explique c'est la compagnie Air Liaison que vous
17 allez prendre. Et des fois, les patients demandent
18 de prendre Air Labrador, c'est une autre sorte de
19 compagnie d'avions. Et certains patients, ils ont
20 refusé d'embarquer avec la compagnie Air Liaison.
21 Et moi, j'avais pas le choix de répondre, des fois
22 c'est... c'est la seule... compagnie Air Liaison
23 que vous avez pas... vous êtes obligé d'embarquer
24 dans cet avion-là, dans cette con... cet avion-là.
25 Parce que moi je travaille [REDACTED]... au

1 [REDACTED] puis j'aimerais ça donner les services.
2 Moi, je voudrais offrir plus de services aux
3 patients, mais je n'ai pas le choix de suivre les
4 recommandations, ce que le Conseil de bandes [REDACTED]
5 [REDACTED] a choisi cette compagnie-là et le centre de
6 santé. Et moi j'ai... ils ont pas le choix
7 d'embarquer dans cette compagnie-là, Air Liaison,
8 et certains d'entre eux, ils n'embarquent pas dans
9 cet avion-là pour aller à leur rendez-vous médical,
10 des fois ils reportent leur rendez-vous. Moi je
11 suis que les recommandations... je suis les
12 recommandations du centre santé, j'ai pas le choix
13 de suivre, c'est le service que je peux lui offrir,
14 c'est le seul service que je peux offrir. C'est
15 pour ça la raison que je suis venue vous en parler.
16 C'est pour ça la raison que je suis ici pour
17 Commission d'enquête, parce que moi je travaille
18 pour la population de [REDACTED] et c'est pour
19 répondre les besoins le mieux possible.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 On a parlé de la compagnie d'aviation avec laquelle
22 le Conseil fait affaire, et Santé Canada,
23 maintenant je pense que vous vouliez aussi nous
24 parler de vos enfants, mais aussi en lien avec
25 l'école. Pouvez-vous expliquer au Commissaire, je

1 sais que c'est pas notre grand mandat, c'est pas un
2 mandat qu'on a, mais j'aimerais ça que vous
3 expliquiez les problèmes de financement d'école
4 quand on n'est pas en communauté.

5 **Mme** [REDACTED] :

6 En deux mille sept (2007), j'ai déménagé à
7 [REDACTED] à cause que... parce qu'un de mes
8 enfants allait en secondaire 3. Mes enfants... les
9 enfants qui fréquentent le secondaire 3, ils sont
10 obligés d'aller en ville pour faire leur
11 secondaire, et un de mes garçons a eu... un de mes
12 enfants a eu le service, et les autres... mes
13 autres enfants n'ont... n'ont pas reçu de service,
14 puis ils sont membres du Conseil de bandes [REDACTED]
15 [REDACTED].

16 Mes enfants, je les ai fait rentrer à l'école
17 [REDACTED] deux de mes enfants; et mes deux
18 autres enfants ont fréquenté l'école... école
19 [REDACTED] Pendant deux mois et demi, ils ont
20 fréquenté ces écoles, et l'école [REDACTED] *lui*
21 ont appelé pour dire « on est... nous sommes en
22 attente de paiement pour les deux enfants qui
23 fréquentent notre école; on n'a pas reçu encore de
24 paiement du Conseil de bandes [REDACTED] ». Trois
25 semaines... trois (3) semaines après... c'était là,

1 la dernière semaine du mois d'octobre, la semaine
2 du trente (30) octobre, c'est là que j'ai reçu un
3 appel comme quoi qu'on va les faire sortir, tes
4 enfants, de l'école... de l'école [REDACTED]. Et
5 moi j'ai fait... j'ai cherché d'autres écoles à
6 [REDACTED] j'ai pas trouvé, il n'y avait pas assez
7 de places pour mes enfants. Il y avait de la
8 place, mais c'était loin de... loin de leur
9 appartement. Il y en avait une place... il y avait
10 une place à une autre école, plus loin, puis il y
11 avait une autre place plus loin de l'école. Parce
12 que moi, j'étais la seule personne qui conduisait
13 l'auto, puis je pouvais pas tout le temps me
14 déplacer de [REDACTED] aller à l'autre école,
15 puis aller l'autre... amener mon autre enfant à
16 l'école parce que j'étais la seule conductrice.
17 Puis là, j'avais... j'avais aucune... j'avais
18 aucune... j'avais rien trouvé pour les mieux de mes
19 enfants, pour les mettre ensemble... pour les
20 mettre ensemble, les deux et j'ai pas... j'ai rien
21 trouvé et je pouvais rien faire. Et vers la fin de
22 février, j'ai reçu un appel de la D.P.J. de la
23 Baie-Comeau. Et avant ça, j'avais cherché des...
24 j'avais fait des recherches pour savoir si mes
25 enfants ont été... s'ils ont été payés, leur

1 scolarité, puis là, la directrice de l'école de
2 ██████████ a dit, « on... on refuse parce que t'as
3 fait un déménagement, tu as déménagé, tu es hors
4 village... hors réserve, c'est pour ça qu'on a
5 refusé de payer... pour payer le financement de
6 scolarité envers tes enfants ». Je suis une femme
7 innue, mes enfants devaient avoir le service qu'on
8 paye leur scolarité. Et c'est... c'est... ça
9 aurait jamais été arrêté, ça, les paiements de
10 scolarité envers mes enfants parce que je suis une
11 Innue. À cause des... à cause des refus de
12 paiement, j'ai... on m'a dénoncée à la D.P.J... et
13 la D.P.J. lui a posé des questions « pourquoi tes
14 enfants ne fréquentent pas l'école? » Elle a
15 répondu « mes enfants ont été mis dehors ». Et
16 elle a répondu à la D.P.J. « c'est moi la femme
17 innue ici ». -« Comment se fait-il que tu as
18 des... tu as des problèmes avec tes enfants? Tes
19 enfants devaient aller à l'école ». Je n'ai aucun
20 problème de consommation. Je ne bois pas, je
21 prends pas de... prends pas la drogue, puis je sais
22 que je suis une bonne mère. Le seul problème que
23 j'ai c'est parce que le... l'éducation ne veut pas
24 payer les frais de scolarité à... à mes enfants, et
25 mes enfants parlent la langue innue, c'est pour ça

1 que moi... c'est pour ça que mes enfants, je veux
2 qu'ils fréquentent une école innue, pour que mes
3 enfants vivent dans la... dans un village innu. Et
4 la D.P.J. lui a dit « ah, c'est juste ça le
5 signalement? » Elle a répondu « oui, c'est à
6 cause de ça, le refus de paiement de... de
7 scolarité à mes enfants ». Elle a dit « moi j'ai
8 pas peur d'aller en cour, mais appelle au Conseil
9 de bandes de [REDACTED] c'est là que tu vas avoir
10 des réponses ». Puis elle a... la D.P.J., la
11 directrice de la D.P.J. l'a appelée, lui a
12 dit « mais toi, appelle le Conseil de bande ». La
13 directrice l'a suggéré de dire au Conseil de bande
14 que t'as eu un signalement. Puis elle, elle a
15 appelé à [REDACTED], puis elle a appelé le Conseil
16 de bandes, elle a dit « j'ai un signalement de la
17 D.P.J. » et la personne qui a répondu, elle a posé
18 la question « Mais pourquoi? » Mais c'est à cause
19 de vous autres.

20 Puis là, la personne qui avait répondu, elle,
21 elle a dit « appelle à la D.P.J., la directrice de
22 la D.P.J. de Baie-Comeau, elle va vous donner les
23 réponses. Moi j'appelle juste pour vous avertir
24 que j'ai un signalement ». Mais la personne lui a
25 répondu « OK. Je vais te rappeler... je vais vous

1 rappeler ».

2 J'étais très en colère au début, mais après le
3 signalement-là, ça a comme calmé, ça m'a mieux
4 calmé parce que la D.P.J. lui a donné le service;
5 parce que la directrice lui a dit « appelle au
6 Conseil de bandes, s'ils font pas leur travail, moi
7 je vais l'appeler... moi je vais l'appeler pour
8 toi, mais au début, appelle, toi », c'est ce
9 qu'elle a fait. La directrice s'appelle Mme [REDACTED]
10 et elle, elle a donné le numéro de téléphone de la
11 D.P.J., elle a dit à Mme [REDACTED], « tiens, toi tu vas
12 l'appeler » à la directrice de la D.P.J. J'étais
13 en entente de... pendant 14 ou 15 minutes, et c'est
14 la directrice de... [REDACTED], la directrice de
15 l'école, Mme [REDACTED] m'appelle, elle dit que... là,
16 c'est la madame, la directrice de l'école qui avait
17 appelé, elle a dit « là, tu vas pouvoir faire
18 rentrer tes enfants à l'école [REDACTED] ». À
19 cause de vous autres, mes enfants n'ont pas
20 fréquenté pendant quatre ou cinq mois, leur année
21 de scolarité, ils ont perdu.

22 Moi je ne cherche pas de chicane, moi je
23 cherche le mieux, le besoin de mes enfants. Et la
24 directrice a dit... la directrice de l'école... la
25 directrice de l'école a juste dit « tu peux juste

1 faire rentrer tes enfants à l'école ». C'est la
2 dernière conversation que j'ai eue avec elle. Et
3 la D.P.J. "lui" a appelée puis quand... là quand
4 elle a reçu le... quand elle a appelé avec la
5 D.P.J., elle a expliqué « ah, mes enfants, mettons,
6 ils peuvent retourner à l'école de [REDACTED] ». Et la directrice de la D.P.J. lui a répondu ils
7 ont... « ils ont perdu de quatre, cinq mois de
8 scolarité, tes enfants ». C'était la même chose
9 que j'ai répondu aussi à la directrice de l'école
10 de [REDACTED] qu'ils ont perdu leur année
11 scolaire pendant quatre, cinq mois, ils n'ont pas
12 fréquenté l'école parce que la directrice là, la
13 directrice de Baie-Comeau, de la D.P.J., elle dit
14 « j'ai bien fait de vous appeler, elle dit, de
15 toute façon, je l'aurais passé en Cour ». S'il y
16 aurait encore l'école... la directrice de [REDACTED], si
17 elle a encore refusé, la directrice de la D.P.J.
18 l'aurait passée en Cour contre l'école de [REDACTED]
19 [REDACTED].

21 Peu importe les jeunes qui fréquentent
22 l'école, il n'y a pas de... ils devaient même pas
23 stopper... ils devaient même pas stopper les... les
24 jeunes, ils ont toujours leur argent, ils ont
25 toujours leur éducation, il y a toujours du

1 financement à l'éducation des Innus. Et la D.P.J.
2 lui a dit « bonne chance ». Et je l'ai beaucoup
3 remerciée après. C'est elle qui m'a aidée, la
4 directrice de la D.P.J., parce que moi, quand j'ai
5 appelé à [REDACTED]... [REDACTED], on m'a pas
6 écoutée. Parce que les refus qui a reçu les
7 dossiers de financement de ses enfants de...
8 scolaires, c'est à cause qu'elle a déménagé et
9 pourtant, je suis toujours membre de ma communauté.

10 Pendant... quand ces enfants ont été expulsés
11 de l'école [REDACTED] pendant deux, trois mois,
12 j'étais tout le temps... je me chicanais avec les
13 membres du conseil pour qu'on m'écoute, pour qu'on
14 puisse me donner... qu'on me donne les besoins de
15 mes enfants pour qu'ils retournent à l'école.
16 Pendant deux, trois mois, j'étais... je parlais, je
17 parlais, je parlais puis il n'y a personne qui
18 m'écoutait et on me regardait comme si j'étais hors
19 du réserve.

20 Moi je suis allée voir le directeur à l'école
21 de [REDACTED] OK., il y avait la rencontre des
22 directions des écoles innues, ils étaient en
23 rencontre ici à [REDACTED]. Elle dit, moi je suis
24 allée la voir directement, pour que je... pour
25 qu'on se regarde puis qu'on se parle. Parce que je

1 l'ai appelée souvent au téléphone, puis là, à ce
2 moment-là, je suis allée la chercher directement
3 pour qu'on... se parler parce qu'au téléphone,
4 j'aime pas beaucoup. Et le directeur, il la
5 reconnaissait pas. J'ai passé une heure de temps
6 avec le directeur, puis c'est là où on s'est mis
7 à... à se connaître et c'est là que j'ai expliqué
8 mes raisons, pourquoi que je suis... j'ai déménagé
9 à [REDACTED] parce que ma fille devait... elle est
10 en secondaire 3 puis je devais... on devait
11 déménager pour répondre les besoins de son enfant.
12 Et mes enfants, ils ont tous fini l'école.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Mme [REDACTED] justement concernant fini l'école, cette
15 année-là où les enfants ont été retirés pendant
16 trois, quatre mois, est-ce qu'ils ont bien fini
17 leur année scolaire, ou est-ce qu'ils ont dû
18 recommencer leur année scolaire?

19 [REDACTED] :

20 Ils ont fini, mais c'est la même pareil que... ils
21 ont refait leur année scolaire, ils ont doublé.
22 Ils ont perdu une année scolaire, puis ils ont
23 refait... l'autre année, ils ont refait la...

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Est-ce qu'il y a autre chose, Mme [REDACTED] que vous

1 voudriez... ou des recommandations que vous
2 aimeriez faire, on en a parlé un peu hier, est-ce
3 qu'il y a des recommandations que vous aimeriez
4 faire au Commissaire pour l'aider à réfléchir le
5 rapport qu'il va... qu'il va produire au
6 gouvernement?

7 **Mme** [REDACTED] :

8 La première chose je vais faire des
9 recommandations, c'est avec Air Liaison. Je
10 voudrais que la... la compagnie Air Liaison
11 respecte ses heures de vol, respecte son horaire,
12 qu'ils respectent aussi les passagers, peu
13 importe... quelle nationalité, qu'ils respectent au
14 moins les passagers. Qu'ils instaurent aussi la
15 sécurité dans de la compagnie qui avait plus de
16 sécurité. Et dans... dans les aéroports des...
17 avec qui qui est affaire avec Air Liaison, on
18 aimerait ça avoir au moins un comptoir avec un
19 téléphone.

20 À [REDACTED], je le connais, le comptoir, mais
21 à partir de la Basse-Côte-Nord, je connais pas, il
22 n'y a aucun comptoir. Puis il n'y a pas assez de
23 sécurité.

24 Il faut au moins qu'ils suivent aussi les...
25 les recommandations du Conseil de bandes [REDACTED]

1 ██████████. Que je... toutes mes demandes que j'ai
2 faites dans les recommandations, parce que moi-même
3 je vis à ██████████... à ██████████ c'est pour ça
4 que je recommande qu'il y ait un comptoir d'Air
5 Liaison, parce qu'on est isolés, parce qu'on est
6 dans les villages isolés. C'est sûr, il faut
7 toujours prendre... un avion pour nous déplacer
8 parce qu'on n'a pas de routes. Aussi, qu'il y ait
9 de la sécurité dans les bagages aussi, respecter
10 les limites des bagages. Aussi dans le... quand il
11 y a un patient qui ne se présente pas au... à
12 l'aéroport de... mettons ██████████, pour aller à
13 son rendez-vous médical, et quand l'avion décolle,
14 puis le patient a perdu son billet d'avion, et
15 c'est un billet non remboursable, Air Liaison...

16 Air Liaison, la compagnie Air Liaison, les
17 factures pareil, même si le patient n'embarque pas
18 dans cet avion. Et ça, c'est une autre
19 recommandation que j'aimerais ça que le... Air
20 Liaison ne facture pas les billets d'avion lorsque
21 le patient ne se présente pas à l'aéroport. Les
22 patients qui ont des rendez-vous *médicals*.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Est-ce que l'entente avec Air Liaison est faite
25 entre le Conseil de bandes et Air Liaison, ou entre

1 Santé Canada et Air Liaison, ou les trois?

2 **Mme** [REDACTED] :

3 Elle dit c'est le Conseil.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 C'est avec le Conseil?

6 **Mme** [REDACTED] :

7 Conseil de bandes.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 En fait, le service de santé qui est opéré par le
10 conseil?

11 **Mme** [REDACTED] :

12 Oui, parce que c'est... c'est le Conseil qui est
13 en... tous les services qu'ils ont de [REDACTED] c'est
14 le Conseil. L'école, éducation c'est le Conseil.
15 C'est le Conseil qui gère tout.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Et les fonds viennent de santé Canada ou...?

18 [REDACTED] :

19 Oui. Dans le transport médical aussi.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce qu'il y avait autre chose? Je peux... je
22 peux offrir aux avocats, s'ils ont des questions,
23 et ensuite si vous avez autre chose, vous pouvez le
24 dire.

25 **Mme** [REDACTED] :

1 J'ai tout parlé de la sécurité.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors Me Gauthier?

4 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

5 J'ai pas de questions. Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Non? Me Laganière?

8 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

9 Je n'aurais aucune question, je vous remercie
10 beaucoup.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Gauthier?

13 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

14 J'aurais pas de question, Monsieur le Commissaire,
15 merci beaucoup.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ok. Bon, vous comprenez, j'offre aux avocats s'ils
18 ont des questions. (*Rires*) Ils n'en ont pas. Et
19 je... est-ce qu'il y a autre chose que vous
20 aimeriez dire?

21 [REDACTED] :]

22 Non, il a tout... elle a bien répondu aux
23 questions. Dans notre communauté à [REDACTED], il
24 y a comme deux clans, il y en a un clan qui sont
25 plus forts, puis il y en a un clan qui sont

1 faibles, puis on a beaucoup de problèmes au niveau
2 de la sécurité, l'éducation, Conseil de bandes.
3 C'est tout le Conseil de bandes qui gère, c'est
4 pour ça qu'il y a beaucoup de conflits, c'est le
5 Conseil qui gère l'éducation, c'est pour ça qu'il y
6 a comme deux clans dans cette... c'est pour ça
7 qu'il y a beaucoup
8 de problèmes sociaux.

9 C'est normal qu'ils sont assez forts, le
10 Conseil de bandes, parce que lui-même est
11 conseiller, c'est sa famille qui travaille au
12 Conseil de bandes, c'est sa famille qui travaille
13 aussi à la sécurité publique, je veux dire aux
14 polices. C'est la même chose aussi à l'école,
15 c'est normal, ils ont... ils forment une clan fort,
16 c'est pour ça qu'ils donnent pas assez de services
17 pour les moins forts, pour le *low clan*. C'est pour
18 ça qu'il y a beaucoup de problèmes sociaux.

19 Peu importe qui arrivera, aujourd'hui, ce
20 qu'on parle, on est en train de parler, de toute
21 façon, ils vont entendre parler de ça, comme là,
22 maintenant, c'est à huis clos, ça garde ici, ils
23 vont entendre par...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Quand même?

1 [REDACTED] :]

2 ... quand même. (Rires) Parce que la personne qui
3 est forte, qui est, mettons, le chef de nous
4 autres, c'est le chef, il va entendre parler pareil
5 de ce qu'on vient de dire parce que c'est lui le
6 plus fort, ils entendent tout ce qui se fasse dans
7 les communes (?).

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Pourtant, moi je lui ai ordonné qu'on ne le dise
10 pas. Mais c'est pas moi qui vais le dire. (Rires)

11 [REDACTED] :

12 Mais c'est comme ça dans les communautés, c'est
13 tout le temps le... ils sont toujours collés... les
14 chefs ou bien les membres qui travaillent, qui sont
15 plus haut, ils sont toujours au courant de ce qui
16 se passe, de ce qu'on raconte, de ce qu'on s'est
17 dit, c'est comme ça, c'est partout dans les
18 communautés.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Alors, on va espérer que l'ordonnance soit
21 respectée.

22 [REDACTED] :]

23 Regarde-moi, qu'il me dit, j'ai beaucoup d'enfants,
24 puis j'ai beaucoup de petits-enfants, je peux
25 devenir un conseiller. (Rires) C'est comme ça,

1 c'est comme ça que ça se passe dans nos
2 communautés.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Avec un peu plus d'enfants peut-être. (Rires)

5 [REDACTED] :]

6 Mais je marcherai pas comme ça moi.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Il y a combien de populations à [REDACTED] ?

9 [REDACTED] :]

10 À?

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Combien de population?

13 [REDACTED] :]

14 Environ [REDACTED].

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 [REDACTED] On compte les enfants et les adultes?

17 **Mme** [REDACTED] :

18 Il y a au moins [REDACTED] personnes avec les enfants.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 [REDACTED] avec les enfants?

21 **Mme** [REDACTED] :

22 [REDACTED] moins [REDACTED] avec les enfants.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Bon, alors, écoutez, je vais vous remercier d'avoir
25 accepté de partager avec nous les difficultés que

1 vous avez vécues. Je comprends qu'avec Air
2 Liaison, vous souhaiteriez que les horaires soient
3 respectés, que les heures de vol soient respectées,
4 qu'on n'arrête pas partout pour prendre d'autres
5 passagers et laisser les passagers déjà embarqués
6 attendre.

7 Vous aimeriez aussi qu'il y ait un comptoir
8 pour que s'il y a un retard, on peut s'appeler,
9 rejoindre quelqu'un, comptoir avec téléphone.

10 C'est certain que c'est pas drôle, ce que vous
11 avez vécu, c'est pas facile. Et l'entente, il
12 faudrait, si je comprends bien que le Conseil exige
13 d'Air Liaison de respecter les horaires parce que
14 c'est eux qui ont une entente avec Air Liaison.

15 Est-ce qu'il y a beaucoup de personnes à part vous
16 qui ont vécu des contretemps, d'horaire, de
17 retards, de...?

18 ██████████ :

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce que ça existe encore maintenant?

22 ██████████ :

23 Oui, c'est ça qui est arrivé hier quand on est
24 arrivés (*Rires*) Pourtant on a fait un long voyage
25 (inaudible) j'étais en retard hier. Eux autres,

1 ils ont embarqué de... [REDACTED] pour aller à
2 Natashquan, après ça, Natashquan, ils sont venus me
3 chercher à [REDACTED], puis après ça, on est
4 retourné à Natashquan, après ça, on est allé
5 à (*Inaudible*).

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Si je peux me permettre, Monsieur le Commissaire?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui?

10 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

11 Il y a eu des gros litiges contre Air Liaison,
12 c'est pas la seule... le seul Conseil de bandes qui
13 vivent une telle situation de cette compagnie-là.
14 D'ailleurs, il y a eu [REDACTED] qui ont eu les
15 mêmes problèmes, le même genre d'entente, puis il y
16 a une décision récente qui vient d'être rendue là,
17 par rapport à ce genre d'entente là, je pourrais la
18 communiquer à Me Arpin.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 On va laisser... on va laisser Mme Mollen traduire.

21 [REDACTED] :

22 Il y a des gens aussi de [REDACTED]

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, s'il y en a d'autres, ça peut peut-être
25 faire des pressions pour que ça s'arrange. J'ai

1 compris, Me Gauthier, que le Conseil travaillait
2 là-dessus?

3 **Me ANNE-MARIE GAUTHIER :**

4 Je suis très au fait de ce dossier-là, de ces
5 problèmes-là.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 OK. Me Gauthier est l'avocate de plusieurs
8 communautés. OK. Alors, j'ai compris aussi qu'il
9 y a eu l'école, mais ça, si j'ai bien compris,
10 c'est en deux mille sept (2007) ça, ça fait
11 quelques années?

12 [REDACTED] :

13 Ça s'est passé en deux mille dix (2010).

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Deux mille dix (2010)?

16 **Mme [REDACTED] :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce qu'il y a eu d'autres problèmes comme ça
20 après?

21 [REDACTED] :

22 OK. Ça s'est réglé.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ça s'est réglé?

25 [REDACTED] :

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Et vous dites merci à la D.P.J.

4 [REDACTED] :

5 Oui, je leur ai dit ça. *(Rires)*.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Je suis heureux d'entendre ça parce que souvent,
8 les gens disent pas merci à la D.P.J. Je pense que
9 Mme Gallagher va être contente. Bon, bien alors,
10 je vais vous remercier beaucoup d'être venus et
11 d'avoir souffert un transport pas facile, et
12 j'espère que le transport de retour va être plus
13 facile. Merci beaucoup, *thank you very much* et on
14 suspend.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 On va suspendre deux minutes s'il vous plaît?

17 Merci.

18 SUSPENSION

19 -----

20 REPRISE)

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 La Commission reprend.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors, bonjour. Me Arpin vous allez vous présenter
25 votre prochain témoin?